



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Cabinet du Recteur

Affaire suivie par :
Service correspondance
académique

N/réf : 106/2017

☎ 04 93 53 72 37
✉ cabinet-recteur@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Le recteur de l'académie de Nice
Chancelier des universités

à

Collectif des Parents d'Elèves du Val
de Siagne « Pour un collège à
Pégomas »

Madame Mathilde DEMONCHY
74, chemin du Gratte Sac

06580 - PEGOMAS

Nice, 30 Juin 2017

Mesdames, Monsieur,

Votre courrier relatif à la carte scolaire a retenu toute mon attention.

Je vous informe que la sectorisation des collèges relève de la compétence du
Conseil Départemental.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'assurance de ma considération
distinguée.



Emmanuel ETHIS